

# BMX



A PARTIR DE 13H



Papeterie Bonnet

07300 TOURNON sur Rhône

**LOJMAT**  
Micro-terrassment • Location matériel TP



MAUVES LES PIERRELLES  
RESTAURATION SUR PLACE



## **ENGAGEMENTS**

Les engagements sont de :

- 6 € pour les benjamins et moins
- 10 € pour les minimes et plus

Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC. Les cartes à la journée ou licences accueil sont acceptées avec une pré-inscription par mail auprès du club organisateur avant la date limite : [bmxclubmauves@orange.fr](mailto:bmxclubmauves@orange.fr)

**Les inscriptions se feront par les clubs, via le logiciel CICLE, avant le jeudi 19 avril 20h.** Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Deux courses sont mises en ligne :

- 1/ Trophée Drôme Ardèche « Compétition » pour les catégories dites « Expert »
- 2/ Trophée Drôme Ardèche « Loisir » pour les catégories dites « Novice » et les licences Pass'Cyclisme

Le paiement s'effectuera sur place auprès du club organisateur.

Toute absence sera signalée par mail au club organisateur avant le matin de la course.

**Aucune inscription ne sera acceptée le jour de la course après 12 heures.**

**Tous les clubs engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir au moins une personne capable d'officier (arbitre ou bénévole).** A partir de 15 pilotes inscrits, le club devra fournir deux personnes. La liste sera envoyée pour le mardi précédent la courses aux adresses suivantes : [didier.bouvat-boissin@orange.fr](mailto:didier.bouvat-boissin@orange.fr) – [ponsjm@sfr.fr](mailto:ponsjm@sfr.fr) – [responsable.commission.bmx26@gmail.com](mailto:responsable.commission.bmx26@gmail.com)

## **REGLEMENT TECHNIQUE**

Les pilotes ayant des licences en cours, ou carte à la journée, ou licence accueil ne pourront pas s'engager par CICLE.

Les licences Pass'Loisir ne sont pas acceptées.

Les licences accueil ou carte à la journée sont acceptées avec présentation d'un certificat médical datant de moins de 3 mois.

**La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et dans la bonne catégorie. Ils devront signaler les erreurs avant 14 H.**

**Aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée passé ce délai.**

Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

## **LES RECOMPENSES**

Une médaille sera distribuée par le club organisateur pour les pilotes jusqu'à Minime Novice inclus.

Les 8 premiers de la **finale 1** seront appelés sur le podium, les autres pilotes recevront une médaille à l'arrivée.

Un classement général sera effectué. Les comités ARDECHE et DROME fourniront un diplôme pour chaque pilote ayant participé à au moins 4 épreuves, dont 2 en Drôme et 2 en Ardèche.

## LES CATEGORIES

(Voir tableau en annexe)

Les pilotes courront avec les catégories 2018. Il n'y aura pas de sur-classement.

Deux niveaux sont créés : Novice et Expert.

Seront considérés «Novices», les pilotes garçons et filles ayant pris leur première licence en 2017 ou 2018 (n° NIP commençant par 2017 ou 2018) ou sur avis « motivé » de l'entraîneur pour certains pilotes.

Seront considérés «Experts», les pilotes garçons et filles ayant pris leur première licence avant 2017 ou sur avis de l'entraîneur pour certains pilotes.

La catégorie 17 ans et plus « LOISIR » est ouverte **uniquement** aux pilotes 20 ou 24 pouces qui ont une licence Pass'Cyclisme et à toutes les féminines 17 ans et plus si elles sont moins de 4 inscrites.

La catégorie Homme 17 ans et plus « COMPETITION » est ouverte aux pilotes 20 ou 24 pouces qui ont une licence de 3ème ou 2ème catégorie.

Les féminines qui ont un très bon niveau rouleront avec les garçons Expert, ainsi que les femmes de niveau National.

A partir de la catégorie Poussin, les filles auront une finale séparée.

**Les commissions se réservent le droit de monter 1 pilote s'il montre une supériorité manifeste.**

**Une attention est demandée de classer un pilote dans son bon niveau, l'avis de l'éducateur doit être pris en compte.**

Les clubs devront apporter une attention toute particulière pour inscrire leurs pilotes dans la bonne épreuve.

## HORAIRES

13 h 00 – 14 h 00	essais avec grille
14 h 00	début de la compétition
17 h 30	remise des récompenses

## DEROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront sur 4 manches pour toutes les catégories. Les pilotes seront mélangés à chaque manche. A l'issue des 4 manches, une manche de classement sera effectuée par tous les pilotes, sauf si un pilote se retrouve seul.

S'il y a moins de 4 pilotes inscrits dans une catégorie, ils seront regroupés avec la catégorie supérieure ou inférieure, tout en effectuant leur manche de classement séparée.

Les filles feront leurs 4 manches avec les garçons. Mais elles courront leur manche de classement séparément, Novice et Expert ensembles.

Si une catégorie pré licenciés est mise en place, ceux-ci feront leur course en 3 manches + manche finale. Les 3 manches se dérouleront en même temps que les manches 1 – 2 – 4 des autres catégories.

Lors des 4 manches, les couloirs seront attribués par tirage au sort. Lors de la finale, les pilotes seront appelés en fonction de leur classement et ils choisiront leur couloir.

**Les finales se dérouleront par catégorie** : Finale 6, puis Finale 5, ..., puis Finale 1

## **ACCES**

Mauves est situé à 5 Km au sud de Tournon-sur-Rhône.

En venant du nord :

Sortie de l'autoroute à Tain l'Hermitage.

Prendre direction Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône, puis St Péray.

Ensuite, suivre le fléchage.

En venant du sud :

Sortie de l'autoroute à Valence nord. Prendre direction Lyon, Tain l'Hermitage par RN7.

A Pont-de-l'Isère, prendre direction La-Roche-de-Glun, puis Glun.

A la RD86, prendre direction Tournon-sur-Rhône.

Ensuite, suivre le fléchage.

## **LES SECOURS**

Une équipe de l'ADPC 07 sera présente de 12 h 30 à 17 h 30.

## **BUVETTE – RESTAURATION**

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition.

ATTENTION : Le site ne dispose pas d'eau potable.

## **CONTACT CLUB ORGANISATEUR**

Président : DESCHAUX Sébastien / 06 71 96 82 61

Secrétaire : VIOUGEAS Elisabeth / 06 64 50 58 06

Mail club : [bmxclubmauves@orange.fr](mailto:bmxclubmauves@orange.fr)

## ANNEXE

**CATEGORIES 2018****Trophée Drôme Ardèche BMX**

<b>GROUPE N°</b>	<b>NOVICE</b>	<b>EXPERT</b>
1	Pré licencié Garçon & Fille (2012 et +)	
2	Poussin Garçon & Fille (2010 / 2011)	
3	Pupille Garçon & Fille (2008 / 2009)	
4	Benjamin Garçon & Fille (2006 / 2007)	
5	Minime / Cadet Garçon & Fille (2002 / 2005)	
6		Poussin Garçon & Fille (2010 / 2011)
7		Pupille Garçon & Fille (2008 / 2009)
8		Benjamin Garçon & Fille (2006 / 2007)
9		Minime Garçon & Fille (2004 / 2005)
10		Cadet Garçon & Fille (2002/ 2003)
11	17 ans et plus LOISIR 20" ou 24" - Homme & Dame Pass'Cyclisme (2001 et moins)	
12		17 ans et plus COMPETITION 20" ou 24" - Homme (2001 et moins)

## **RÈGLEMENT TROPHÉE des CLUBS DRÔME ARDECHE 2018**

### **Article 1 :**

Un trophée des clubs est mis en place par les comités Drôme et Ardèche lors du Trophée Drôme-Ardèche.

### **Article 2 :**

Ce trophée est réservé aux clubs Drôme et Ardèche.

### **Article 3 :**

Les 2 meilleurs résultats de chaque club, obtenus dans chaque catégorie, seront pris en compte.

Les points attribués seront ceux de la course.

### **Article 4 :**

Un trophée sera remis au club ayant obtenu le plus de points à l'issue des 5 manches.

Ce trophée est remis en jeu chaque année.

Le club qui gagne 3 années consécutives gardera le trophée.

### **Article 5 :**

Les deux commissions BMX gèrent ce trophée.

Les clubs organisateurs devront communiquer les résultats au responsable du classement dès le soir de la course.

Le classement provisoire sera mis en ligne sur le site Internet du comité régional.